

# Répondre aux inquiétudes des enseignants durant et après la réouverture des écoles : L'expérience du Sénégal

DR ALIOU DIA  
CHEF DE LA DCMS

# PLAN



- 1 .Introduction**
- 2. Continuité des enseignements apprentissages**
- 3. Protocole sanitaire**
- 4. Protection des enseignants**
- 5. Défis**
- 6. Conclusion**

# Introduction (1)



- La maladie du coronavirus (COVID-19) est une maladie infectieuse causée par le dernier coronavirus qui a été découvert en Chine. Le mode dominant de transmission est par aérosol
- La COVID-19 est une pandémie qui touche de nombreux pays dans le monde.
- Le virus SARS –COV 2 est détecté en décembre 2019
- La Pandémie est déclarée le 11 Mars 2020 ( OMS )

## Introduction (2)



- Sénégal (mise en place d'un système de surveillance et de riposte contre le coronavirus)
- 02 mars 2020, premiers cas positifs au SRAS-CoV2 rapidement pris en charge par les services de santé
- Depuis, malgré les efforts, propagation rapide, fermeture des écoles, établissements scolaires et universités dès le 14 mars.

# Continuité des enseignements apprentissage



- Face à cette situation, le Ministère de l'Éducation nationale, dans sa stratégie de résilience, a mis en œuvre l'initiative « **Apprendre à la maison** » pour assurer la continuité pédagogique avec des cours à distance par la télévision (Canal Éducation), les plateformes numériques et les radios communautaires, en plus des supports papiers : cours photocopiés, fascicules, cahiers d'exercices, etc.
- Après trois mois de gestion de la pandémie et suite à l'allègement de certaines mesures restrictives pour « apprendre à vivre avec le virus », il a été décidé, dans le domaine scolaire, une reprise progressive et maîtrisée des cours pour les classes d'examen, mais dans le respect strict des mesures barrières.
- Tenant compte des recommandations des autorités médicales et sur la base du cadre portant Procédures opérationnelles normalisées (PON), les Ministères en charge de l'Éducation et de la Formation ont élaboré le **Protocole de Sécurité sanitaire**.

# Protocole de sécurité sanitaire pour la reprise des apprentissages dans les structures scolaires



- Ce protocole qui sert de document de référence pour assurer le maximum de sécurité dans l'espace scolaire, recommande un respect strict des mesures de la part de tous les acteurs : personnel administratif, enseignants, élèves et parents d'élèves.
- Protocole mis en place pour rassurer les élèves , les enseignants et les parents d'élèves
- Eviter la propagation de la maladie à l'ouverture des écoles ( danger des clusters )
- Engagement de MEN à respecter le protocole sanitaire dans toutes les écoles

# Protection des enseignants : Avant la reprise



- Le Men a tenu des concertations avec les enseignants à travers les syndicats
- Concertation avec les parents d'élèves , la société civile et les partenaires techniques et financiers
- Le Men a assuré le transport de tous les enseignants vers leur lieu de travail
- Les enseignants porteurs de comorbidité sont dispensés de la reprise des cours pour les protéger
- Subvention aux écoles privées pour atténuer l'impact négatif sur les charges

# Protection des enseignants : Pendant la rentrée



## Mesures pour la prévention et le contrôle de l'infection

- Nettoyement et désinfection de toutes les écoles par le service d'hygiène ;
- Dotation de 3 masques lavables/personne (élève, enseignant, personnel administratif, technicien de surface, etc.) ;
- Port obligatoire de masques par tous ;
- Mise en place d'un dispositif de prise de température à l'entrée de l'école (thermo flash) ;
- Distanciation physique : 1 élève/table ; les élèves doivent être disposés en zig zag et distants de 1m à 1,5 m ; ( 20 élèves par classe )
- Salles de classe aérées avec ouverture des portes et fenêtres ;
- Mise en place d'un comité de veille dans chaque école ;

# Protection des enseignants : Après la rentrée



- Mise en place des Comités académiques de veille et d'accompagnement psychosocial par lettre circulaire (n°1491 MEN/SG/CNOSP/MD du 04 juin 2020. )
- Supervision et formation des comités académiques par une équipe multidisciplinaire ( médecins , psychologues , psychiatre )
- Formations des relais au niveau des écoles par les comités académiques
- Prise en charge psychosociale avec plusieurs thèmes :
  - ❖ Ecoute / Dédramatisation
  - ❖ Perception et détection du risque
  - ❖ Stigmatisation / Discrimination
  - ❖ Dénie

# Défis



- Réussir la prochaine ouverture des écoles avec le retour de tous les élèves
- Anticipation et Lutte contre le décrochage scolaire
- Prendre en charge la santé sexuelle des filles victimes de violences ou de grossesses pendant le confinement
- Accompagnement psychosocial des enseignants surtout les plus vulnérables

# Conclusion



- Reprise scolaire quasi réussie au Sénégal à quelques jours du BAC et BFEM
- Le fait de scolariser les enfants et de les encourager à rester le plus longtemps à l'école contribue à améliorer leur santé
- « Il faut maintenir une connexion sociale tout en maintenant les mesures de distanciation physique » Pr Abdoul Kane
- Projection au maintien et au déploiement des mesures barrière pour l'ouverture générale de septembre pour les étudiants et de novembre pour l'ensemble des élèves



- **MERCI DE VOTRE AIMABLE  
ATTENTION**